



# BULLETIN D'INFORMATION SANITAIRE

## JARDIN - ESPACES VERTS Normandie

BIS n°5 - 7 septembre 2023

### Actualités

- Le réseau d'observateurs
- Situation météo :

Restrictions d'usage toujours d'actualité

- Ravageur :

Pyrale du buis

Phylloxère du chêne

Phytopte du tilleul

Longicorne tigre

- Focus berce du Caucase

- Plantes en danger

- Liens utiles

Bulletin disponible sur [fredon.fr/normandie/publications](https://fredon.fr/normandie/publications)

Recevez le Bulletin gratuitement en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BIS.](#)

### Le réseau des observateurs



### Envoyez vos observations !

Vous pouvez vous inscrire très rapidement et simplement en cliquant ci-dessus et envoyer par mail ou SMS vos signalements et photos.

Ces données sont indispensables pour enrichir le BIS.

[Inscrivez-vous en remplissant le formulaire !](#)

N'hésitez pas à contacter votre animatrice pour davantage d'informations : [melanie.berghman@fredon-normandie.fr](mailto:melanie.berghman@fredon-normandie.fr)

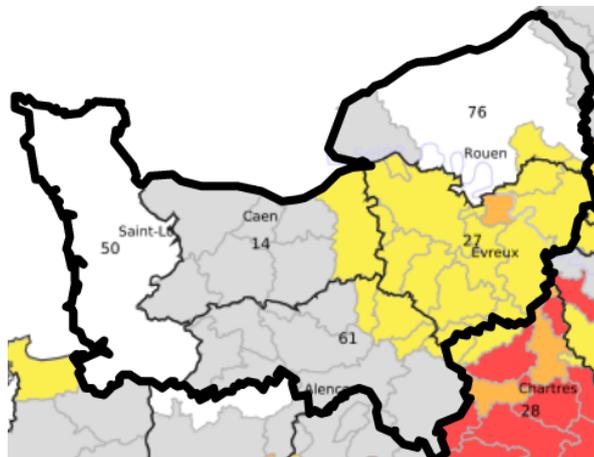
### Situation météo

La météo du mois d'août a permis d'alléger quelques peu certaines restrictions.

**ATTENTION ! L'ensemble de la Normandie, à l'exception de La Manche et d'une large partie de la Seine-Maritime, est toujours en restriction d'usage des eaux.**

Dans l'Orne, les bassins de l'Avre et de l'Iton sont repassés en alerte, la Risle et la Touques sont toujours en alerte. Dans l'Eure, le bassin de l'Eure aval est toujours en alerte renforcée et tout le territoire est maintenant en alerte. Dans le Calvados, le bassin de la Touques est encore au niveau d'alerte. Source :

[Propluvia](#)





## Ravageurs

### Pyrale du buis *Cydalima perspectalis*

 **Vigilance assidue : risque élevé**

Des attaques très importantes de pyrale du buis sont signalées dans de nombreux secteurs : Bayeux-Port en Bessin, Caen, Bagnoles de l'Orne, Paluel. Les buis attaqués sont complètement défoliés. Il s'agit de la seconde génération de chenilles de l'année. Les buis peuvent survivre à quelques attaques mais à long terme, si rien n'est fait, l'insecte leur sera fatal. Il est donc important de lutter contre ce ravageur en combinant les moyens d'action.



Buis entièrement défoliés et chenille en train de se nourrir. (FREDON Normandie)

### Méthodes de lutte et prophylaxie



**Piégeage phéromonal** : très utile pour la détection des papillons et l'anticipation de l'apparition de la nouvelle génération de jeunes chenilles. Cette méthode est un monitoring pour suivre l'évolution de l'insecte et piloter les actions de luttés. Au stade de l'attaque, cette méthode sera à mettre en place l'an prochain. **Les phéromones de confusion sexuelle** peuvent aussi être appliquées dans les buis, notamment sous forme de pâte et ainsi empêcher les accouplements. ATTENTION cette méthode n'est efficace que sur de grandes surfaces : à l'échelle d'un parc de quelques hectares ou d'une commune. Encore utilisable au stade actuel.

**Traitement au BTK** (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*) : traitement de biocontrôle à appliquer sur l'ensemble du feuillage (utilisez une buse à turbulence) pour tuer les chenilles. ATTENTION il est crucial d'utiliser avec parcimonie ce traitement (1 fois par génération) et surtout de bien l'appliquer sur tout le feuillage et bien le positionner dans le cycle de l'insecte (les premiers stades de la chenille). En effet, pour être efficace, il doit être ingéré. Ce traitement n'est pas sélectif et tuera toutes chenilles l'ingérant, même d'autres espèces. Si vous n'observez pas de chenilles actives, ce traitement sera sans objet.

**Lâchers de trichogrammes** : ces petits insectes sont des auxiliaires capables de manger les œufs des pyrales. Cette méthode ne s'appliquera que pour des sujets isolés car ces insectes sont peu mobiles et ne changeront pas d'arbuste. Les lâchers peuvent être pratiqués en ce moment.

**Mésanges** : ces petits oiseaux friands de chenilles sont d'excellents auxiliaires dans la lutte contre de nombreuses chenilles. Ils en prélèvent de grandes quantités pour élever leurs nichées. Un environnement favorable à leur installation avec des nichoirs, notamment, sera un atout.

**La lutte physique** : sur des sujets isolés ou en cas de début d'attaque, il est possible de ramasser les chenilles à la main ou de couper les rameaux attaqués. Un jet d'eau ou un souffleur peuvent permettre de faire tomber les chenilles pour les ramasser. Il est important de ramasser les feuilles mortes au pied des buis attaqués.

<https://pyraledubuis.fr/Index>

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/24583/Forets-Pyrale-du-buis>



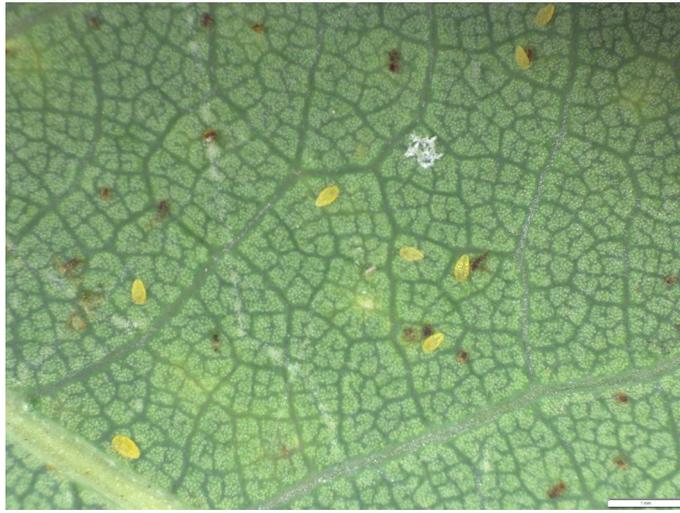
## Ravageurs

### Phylloxère du chêne *Phylloxera glabra*



Pas de vigilance

Une attaque de phylloxère du chêne est reportée dans la région de Caen. Les symptômes se présentent sous forme de multiples petites taches jaunes-orange virant sur le brun, pouvant évoquer une maladie. Le responsable se trouve au revers des feuilles. Il s'agit d'un petit puceron jaune-orangé. Ce ravageur du chêne pédonculé est largement commun en Europe mais reste mineur. En cas de forte attaque, les taches fusionnent et provoquent un dessèchement et une chute prématurée des feuilles. Cela reste disgracieux mais sans conséquence sur les arbres adultes.



Dégâts foliaires sur chêne pédonculé et observation des phylloxères à la loupe binoculaire. (FREDON Normandie)

### Méthodes de lutte et prophylaxie

**Aucune lutte n'est nécessaire** sur arbres adultes. Veuillez simplement à mettre en place et maintenir de bonnes pratiques favorables à la biodiversité, cela permettra l'établissement de prédateurs naturels des pucerons.

### Phytopte du tilleul *Eriophyes tiliae*



Pas de vigilance



De petites excroissances allongées, jaune-vert ou rouge et cornues sont observables sur feuilles de tilleul. Il s'agit de galles causées par un acarien, le phytopte du tilleul. Il est très commun et complètement sans conséquence pour l'arbre. Ces galles sont la réaction de la plante à la piqure de l'acarien.

De nombreux acariens de cette famille existent et sont chacun inféodés à une plante précise. Ils provoquent des galles différentes allant parfois jusqu'à la déformation de rameaux, ce qui n'est pas le cas ici.

Galles à phytopte sur tilleul (FREDON Normandie)

### Méthodes de lutte et prophylaxie

**Aucune lutte n'est utile.**

Favoriser la biodiversité permettra aux prédateurs naturels de contrôler les populations de ravageurs, notamment les phytoptes.



## Ravageurs

### Longicorne tigre *Xylotrechus chinensis*



**Vigilance : à surveiller !**

Un foyer de longicorne tigre est en cours d'éradication en Gironde. Ce coléoptère originaire d'Asie, est un **organisme de quarantaine**. Il a été détecté sur le territoire pour la première fois en 2018. Toute suspicion doit donc être signalée à la DRAAF-SRAL de la région concernée.

Les adultes, mesurant 2 cm, présentent des rayures jaunes et noires caractéristiques. Les larves, des vers blancs, se développent dans l'écorce des arbres, aboutissant ainsi à la mort de l'hôte. Il attaque surtout les **muriers** mais les pommiers et poiriers sont des hôtes potentiels.

Les adultes émergent au début de l'été (mai-juillet) en perçant un **trou** parfaitement circulaire dans l'écorce. Les arbres touchés vont présenter des signes de dessèchement avant de succomber. En cas de présence avérée, la destruction de l'arbre avec un broyage fin du bois ou un brûlage sera nécessaire.



À gauche : *Xylotrechus* adulte (source : EPPO); à droite : trous de sortie sur murier platane en Gironde (source : DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine)

**La vigilance est de mise**, même en Normandie. N'hésitez pas à nous remonter toute suspicion ou directement auprès du SRAL Normandie : [sante-vegetale.sral.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr](mailto:sante-vegetale.sral.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr)

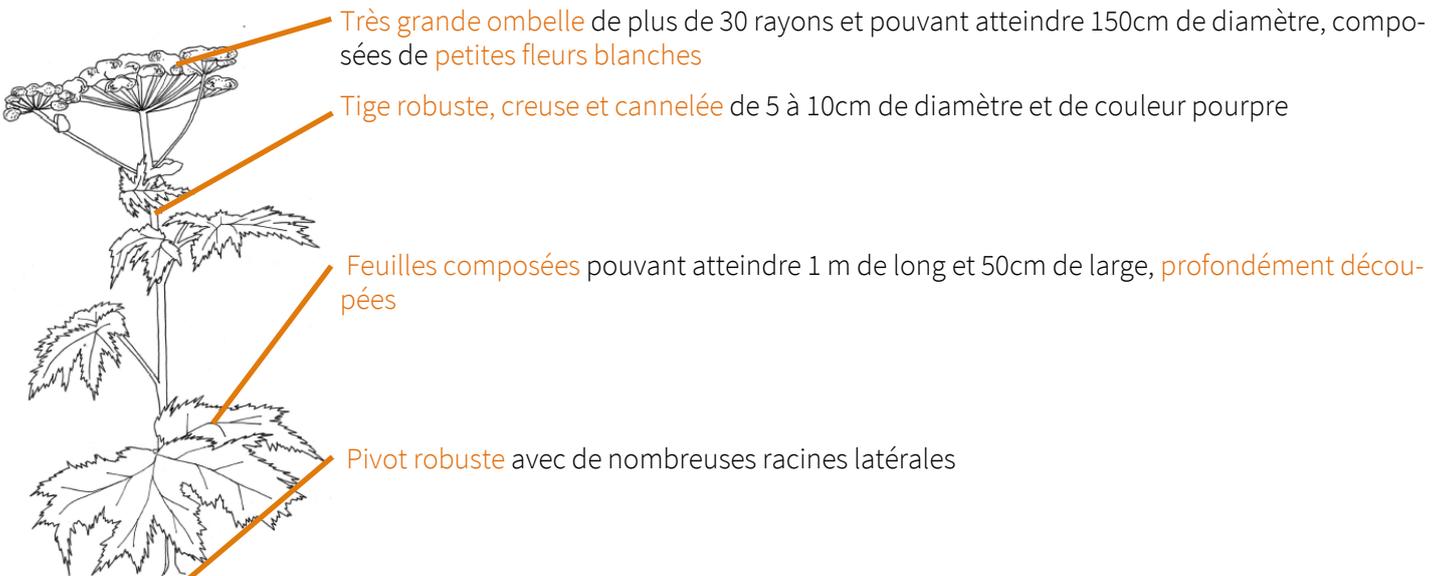


## Focus berce du Caucase

(Source CEN Normandie)

### Qu'est-ce que la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)?

C'est une plante herbacée pluriannuelle parmi les plus grandes d'Europe, mesurant en moyenne 2 à 3 m de haut, parfois plus. Elle contient des agents toxiques photosensibles (furocoumarines), **provoquant sur la peau des œdèmes et des brûlures chimiques graves**. Elle est observable d'avril à novembre et fleurit toute la période estivale.



La berce du Caucase affectionne particulièrement les **milieux humides et frais** (bords de cours d'eau, lisière, fossés, bords de route...). Elle se multiplie et se propage par ses **graines**, qui sont nombreuses. Une fois installée, un sujet va se développer durant 3-4 ans avant de fleurir et laisser la place à la génération suivante. Elle se développe en **colonie dense**, étouffant la végétation locale.

Elle peut être confondue avec la berce commune, mais cette dernière est bien plus petite avec des feuilles aux lobes non dentés

Berce du Caucase en fleurs (CEN Normandie)



Elle est présente en Normandie dans presque tous les départements et constitue des foyers importants le long de certains cours d'eau.

Pour limiter sa propagation, n'hésitez pas à faire un **signalement** au Conservatoire botanique National de Brest (pour l'ex-Basse-Normandie) [cbn.bassenormandie@cbnbrest.com](mailto:cbn.bassenormandie@cbnbrest.com) ou Bailleul (pour l'ex Haute-Normandie) [j.buchet@cbnbl.org](mailto:j.buchet@cbnbl.org). Le Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie dispose d'une brigade spécialisée dans l'intervention et la formation <http://cen-normandie.fr/les-programmes-et-projets/programmes-regionaux-d-actions/prei>.

**N'intervenez pas seul et surtout pas sans les protections adaptées !**

Pour en savoir plus :

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/heracleum-mantegazzianum/>

<https://plantes-risque.info/plantes/berce-du-caucase/>

<https://www.normandie.ars.sante.fr/berce-du-caucase-0>



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# PLANTES EN DANGER

Certains virus, bactéries ou insectes peuvent être des menaces mortelles pour les plantes. Les détecter rapidement et adopter les bons gestes est essentiel pour préserver la santé de nos végétaux.

## Contribuez à la surveillance du territoire

**Identifiez** tout insecte ou symptôme qui semblerait inhabituel.

**Signalez-le** aux services en charge de la santé des végétaux de votre région.

## Si vous voyagez en dehors de l'Union européenne

Ne rapportez pas de plantes, fruits et légumes dans vos bagages. Ils peuvent à votre insu être porteurs de maladies ou d'insectes nuisibles aux végétaux dont le territoire français est préservé jusqu'à maintenant.



[agriculture.gouv.fr/  
plantes-en-danger](https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger)

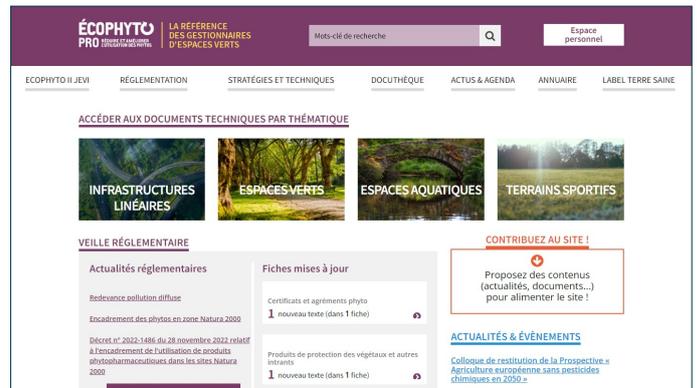


## Liens utiles

### Portail ECOPHYTO PRO

Dans le cadre du plan ECOPHYTO, un site internet réunissant des références et connaissances pour les gestionnaires d'espaces verts sur la réduction des produits phytosanitaires a été mis en place. Vous pouvez y retrouver des retours d'expérience, des documents de communication, des plaquettes techniques, etc.

[www.ecophyto-pro.fr](http://www.ecophyto-pro.fr)



### Portail e-phytia INRAE

Le portail INRAE **e-phytia** héberge plusieurs applications en santé des plantes permettant notamment :

- d'identifier les maladies et ravageurs de diverses plantes cultivées, de connaître leur biologie, et enfin de choisir des méthodes de protections pertinentes ;
- de mettre en pratique en connaissance de cause des méthodes de protection biologiques et/ou alternatives ;
- de réaliser de l'épidémiosurveillance, voire contribuer à des sciences participatives.



### Portail Infloweb

Infloweb s'intéresse aux principales mauvaises herbes rencontrées dans les grandes cultures françaises. C'est un portail fiable pour l'aide à l'identification des adventices.



### Réseau d'épidémiosurveillance du territoire normand 2023

Rédacteur : Mélanie Berghman

Groupe technique : FREDON Normandie—DRAAF Normandie

Observateurs : FREDON Normandie.

Crédit photo : FREDON Normandie, sauf mention particulière.

Ce bulletin est produit à partir d'une veille documentaire et réglementaire et d'observations ponctuelles.

Ce Bulletin d'Information Sanitaire a reçu un financement de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL).